

Motion de MM. Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, Eric Ischi, Didier Bonny et Pierre Losio: «Un peu de transparence à la FASe».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 18 mai 2005)

MOTION

Considérant:

- que la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) a choisi de modifier sa politique tarifaire applicable aux camps de vacances dès les prochains congés;
- que, sur son site internet, la FASe indique qu'elle estime cette augmentation justifiée pour «rester dans les limites acceptables»;
- que la FASe y communique ses comptes 2002, mais aucune indication sur la situation de ses recettes et dépenses pour les exercices suivants;
- qu'il est normal que la FASe, subventionnée par les communes et le Canton, fasse preuve de transparence et que chacun puisse se faire de lui-même l'opinion du caractère «acceptable» de l'augmentation proposée,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à intervenir sans délai auprès des organes de la FASe afin qu'elle communique sur son site internet et de manière librement accessible:

- ses comptes des années 2002 à 2004;
- l'évolution de ses charges pendant ces mêmes exercices, en particulier quant à l'évolution de l'emploi dans l'administration de la fondation.